

Arrêté n°250123

**LISTE D'APTITUDE AU GRADE DE REDACTEUR
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2025
SECRETAIRE GENERAL DE MAIRIE**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du DOUBS,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L413-1 et L523-1 et suivants,

Vu le décret n° 2013-593 du 05/07/2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2012-924 du 30/07/2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu l'arrêté n°220481 du 11/10/2022 fixant les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne,

Vu la loi n°2023-1380 du 30/12/2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie et notamment son article 2,

Vu le décret n°2024-826 du 16/07/2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie,

Considérant la valeur professionnelle et les acquis professionnels de chacun des fonctionnaires proposés,

ARRETE

ARTICLE 1 : En application du 2° de l'article L523-1 du code précité, la liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur au titre de la promotion interne des secrétaires généraux de mairie est arrêtée ainsi qu'il suit :

- CHAILLET Christian
- CRISTANTE Emilie
- GUENAT Amélie
- KOHLER Nathalie
- MHINE Laurence
- MULA Brigitte
- PIRANDA Christine

Cette liste prend effet au 01/09/2025.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera :

- Transmis au représentant de l'Etat,
- Publié sur le site internet du centre de gestion.

ARTICLE 3 : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à MONTBELIARD, le 26/08/2025

Le Président

Christian HIRSCH

